juristudiant
forum des étudiants en droit

# La preuve de la provision de la lettre de change

Par **issaka**, le **04/09/2014** à **13:40**

boujour à tous,
j'ai un sujet portant sur la preuve de la provision de la lettre de change.j'aimerai avoir votre appreciation sur mon ci-dessous.

I-les modes de preuve de la provision de la l.c
A-la liberté de preuve pour les provisions commerciales
B-la soumision de la preuve au droit commun pour les provisions civiles

II-la charge de la preuve de la provion
A-principe:la charge de la preuve incombe au tiré accepteur
B-exception: la charge de la preuve incombe au tireur en cas de refus d'acceptation

Je vous remercie d'avance sur les observations que vous apporteraient sur mon plan!

Par **Tsoa**, le **14/11/2014** à **07:26**

bjr! en lisant le plan , c pas mal mais dans la partie lles preuve de provision,quel sera ces modes de preuve

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés